

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL
6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL
Réunion du 5 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq mars à dix-huit heures, à la salle des fêtes de Viplaix, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Elie CHABROL.

Date de convocation : 26 février 2026

Délégués en exercice : 28

Délégués présents : 25

Étaient présents : Mesdames et Messieurs DOUSSET B., DUBREUIL A., MANGERET C., CHEMINET JL, LECLERC C., CHARRET T., DAUGERON D., ABRANOWITCH S., PENAUD JP., BOUTET S., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., NAQUET C., GRIDAINE P., VERMEZ N., COFFIN D., DUMONTET B., NOWAK P., ROUYAT H., ROLIN S., LAMY R., ANTONIOTTI L., PETIT E., PALLIOT JM

Délégués excusés : COULANJON J. (pouvoir R. LAMY), AVELINE P. (pouvoir à S. ABRANOWITCH), JACQUOT C. (pouvoir E. PETIT),

Recrutement animation du programme Anim'été

Le Président rappelle que le programme Anim'été, mis en place chaque année conjointement avec l'association Tourisme en Pays d'Huriel, propose de nombreux stages et animations pendant la saison estivale.

Son organisation nécessite néanmoins un renfort de personnel et il convient donc comme chaque année d'effectuer un recrutement dans le cadre d'un contrat saisonnier.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, décide à l'unanimité :

- ✓ de recruter du 1^{er} mai au 31 août 2026 un agent pour l'organisation et l'animation du programme Anim'été à hauteur de 17 h 30 hebdomadaires par le biais d'un contrat saisonnier rémunéré au 1^{er} échelon du grade d'adjoint d'animation,
- ✓ de régler à cet agent d'éventuelles heures complémentaires liées au besoin du service et des frais de déplacement au tarif en vigueur de la fonction publique territoriale,
- ✓ d'inscrire les crédits nécessaires au budget,
- ✓ d'autoriser le Président à signer le contrat correspondant.

Pour copie conforme,
Huriel, le 12 mars 2026
Le Président,
Jean-Elie CHABROL

